



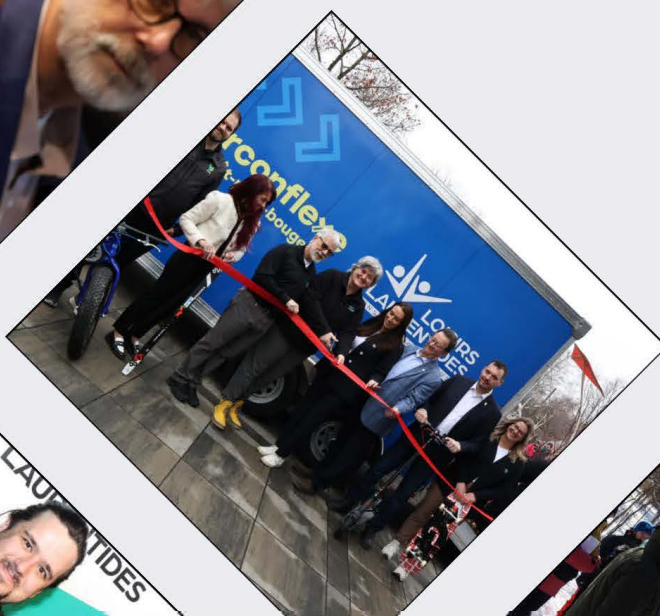
**LOISIRS
LAURENTIDES**

ENSEMBLE AVEC VOUS!

RAPPORT ANNUEL

55^E ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Mirabel, 15 juin 2026



Ordre du jour

de la 55^e assemblée générale annuelle
de Loisirs Laurentides

Lundi le 15 juin 2026 à 16 h

Centre communautaire du Domaine vert nord
Mirabel



1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination du président et de la secrétaire d'assemblée ;
3. Régularisation de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour 3
5. Lecture et acceptation du procès-verbal de la 54^e assemblée générale annuelle tenue 5
le 20 juin 2025
6. Rapport des activités de Loisirs Laurentides :
 - a) Rapport du président M. Michael Leduc 13
 - b) Rapport de la secrétaire 16
 - c) Rapport d'activités 2025-2026 par Mme Élane Lauzon, directrice générale 17
7. Présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2026 22
8. Nomination du vérificateur financier ;
9. Amendements aux règlements généraux 38
10. Désignation du président d'élection, de la secrétaire et des scrutateurs ;
11. Rapport du comité de mise en candidature ;
12. Élection des membres du conseil d'administration ;
13. Suspension de l'assemblée (élection des dirigeants par le conseil d'administration) ;
14. Retour de l'assemblée, présentation des dirigeants et mot de remerciement ;
15. Questions et suggestions ;
16. Levée de l'assemblée.

**PROCÈS-VERBAL DE LA 54^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LOISIRS LAURENTIDES
TENUE LE VENDREDI 20 JUIN 2025 À LOISIRS LAURENTIDES
SITUÉ AU 330, RUE DE MARTIGNY, BUREAU 100,
ST-JEROME, À 10H30**

Étaient présents(es) :

Mme Catherine Bélanger, Ville de Mille-Îles
Mme Vanessa Bernier, VPB Académie
Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, CAMMAC
Mme Isabelle Lavallée, membre individuel
Mme Valérie Lefebvre, membre individuel
M. Sylvain Benoît, membre individuel
M. Rémi Brière, Fondateurs-Laurentides
M. Paul Chaddock, membre individuel
M. Charles Contant, membre individuel
M. Luc Laurent, membre individuel
M. Michael Leduc, FADOQ - région des Laurentides
M. Louis Paquette, Municipalité de Val-Morin

Étaient aussi présents(es) :

Mme Chantal Campeau – CPA-CGA, Papillon et Associés
Mme Éline Lauzon, directrice générale
Mme Lyne St-Jean, adjointe à la direction générale
Mme Chantal Tardif, directrice générale adjointe
Mme Sasha Cardinal, agente de développement bénévolat
Mme Marie-Pier Vigneault, agente de développement plein air scolaire
M. Dominic Brisson, agent de développement loisir culturel
M. Sébastien Haineault, agent de développement plein air
M. Richard Leduc, coordonnateur aux communications
M. Olivier Girondier, agent de développement sport

Étaient absentes :

Mme Jacinthe Lussier, membre individuel
Mme Stéphanie Bastien, agente de développement activité physique

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination du président et secrétaire d'assemblée ;
3. Régularisation de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour ;
5. Lecture et acceptation du procès-verbal de la 53^e assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2024 ;
6. Rapport des activités de Loisirs Laurentides :
 - a) Rapport du président. M. Michael Leduc ;
 - b) Rapport de la secrétaire ;
 - c) Rapport d'activités 2024-2025 par Mme Éline Lauzon, directrice générale (document externe) ;
7. Présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2025 ;
8. Nomination du vérificateur financier ;
9. Amendements aux règlements généraux ;
10. Désignation du président d'élection, de la secrétaire et des scrutateurs ;
11. Rapport du comité de mise en candidature ;
12. Élection des membres du conseil d'administration ;
13. Suspension de l'assemblée (élection des dirigeants par le conseil d'administration) ;
14. Retour de l'assemblée, présentation des dirigeants et mot de remerciement ;
15. Questions et suggestions ;
16. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Michael Leduc, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette 54^e assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentides.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Rés. : AGA-2025-06-20-01 Sur proposition de **Mme Cynthia Bonenfant-Lingat**, appuyé par **M. Luc Laurent**, il est unanimement résolu de nommer **M. Michael Leduc** comme président d'assemblée et **Mme Lyne St-Jean**, comme secrétaire d'assemblée.

3. RÉGULARISATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Une vérification des présences et de la conformité des membres est effectuée par **M. Michael Leduc**. Constatant que le quorum et l'avis de convocation respectent les règlements généraux de la corporation, **M. Michael Leduc** déclare la 54^e assemblée générale annuelle ouverte et légalement constituée à 10 h 30.

4. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : AGA-2025-06-20-02 Sur proposition de **M. Luc Laurent**, appuyé par **M. Sylvain Benoît**, il est unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

5. LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 53^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 20 JUIN 2024

Étant donné que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal rendu disponible sur le site Internet de Loisirs Laurentides avec la documentation et les rapports pertinents, et qu'ils ont eu le temps d'en prendre connaissance avant la tenue de l'AGA, il est proposé ce qui suit :

Rés. : AGA-2025-06-20-03 Sur proposition de **Mme Cynthia Bonenfant-Lingat**, appuyée par **Mme Isabelle Lavallée**, il est unanimement résolu de dispenser de la lecture du procès-verbal de la 53^e assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2024.

Rés. : AGA-2025-06-20-04 Sur proposition de **Mme Cynthia Bonenfant-Lingat**, appuyée par **Mme Isabelle Lavallée**, il est unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de la 53^e assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2024 tel que déposé.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS LAURENTIDES

a) Rapport du président. M. Michael Leduc

M. Michael Leduc fait lecture de son rapport en tant que président.

b) Rapport de la secrétaire

Mme Isabelle Lavallée, secrétaire, fait le résumé du rapport de la secrétaire au niveau de la participation des membres du conseil d'administration aux diverses rencontres tenues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025 ainsi que celle des comités de travail relevant du conseil d'administration.

le comité de Gouvernance et d'éthique
le comité de Vérification des finances
le comité des Ressources humaines
le comité de Communication, marketing et financement
le comité du Fonds de l'athlète des Laurentides.

c) Rapport d'activités 2024-2025 par Mme Éline Lauzon, directrice générale

Mme Lauzon présente son rapport 2024-2025 et invite les membres à consulter le rapport d'activités relatant les principales réalisations de chacun des volets d'activités pour 2024-2025 :

- Bénévolat
- Formation
- Plein air
- Activité physique
- Sport - Jeux du Québec
- Structures locales d'encadrement
- Loisir culturel
- Promotion – visibilité (impacts)
- Sécurité – Intégrité

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 MARS 2025

Présentation des états financiers par Mme Chantal Campeau, CPA-CGA pour Papillon & Associés, pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Madame Campeau répond aux questions des membres présents.

Le rapport financier annuel au 31 mars 2025 est déposé.

Madame Campeau félicite mesdames Lauzon et Tardif pour leur bon travail au niveau de la comptabilité et la tenue de livres.

8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER

Considérant qu'un mandat de trois ans a été confié à la firme comptable Papillon & Associés à l'AGA de juin 2023, se terminant en 2025-26 ;

Considérant que la direction générale et le conseil d'administration sont satisfaits des services offerts par Papillon & Associés ;

Rés. : AGA-2025-06-20-05 Sur proposition de **Mme. Isabelle Lavallée**, appuyé par **M. Sylvain Benoît**, il est unanimement résolu de poursuivre le mandat de la vérification comptable avec la firme Papillon & Associés pour l'année 2025-2026.

Une soumission sera demandée pour trois (3) ans à la firme Papillon et Associés.

9. AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation de la proposition d'amendement de l'article 24 des règlements généraux par M. Leduc.

Rés. : AGA-2025-06-20-06 Sur proposition de **M. Louis Paquette**, appuyé par **M. Charles Contant**, il est unanimement résolu d'accepter l'amendement de l'article 24 - Membres « Nombres et postes des administrateurs » - des règlements généraux tel que présenté.

10. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION, DE LA SECRÉTAIRE ET DES SCRUTATEURS

M. Leduc explique la procédure à suivre pour la tenue des élections.

Rés. : AGA-2025-06-20-07 Sur proposition de Mme. Isabelle Lavallée, appuyée par Mme. Valérie Lefebvre, il est unanimement résolu de nommer **Mme Éleine Lauzon** à titre de présidente d'élection et **Mme Lyne St-Jean**, à titre de secrétaire.

Rés. : AGA-2025-06-20-08 Sur proposition de Mme. Isabelle Lavallée, appuyée par Mme. Valérie Lefebvre, il est également unanimement résolu de nommer **Mme Éleine Lauzon** et **Mme Lyne St-Jean**, à titre de scrutatrices.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mme Éleine Lauzon mentionne qu'il y a 6 postes en élection et que Loisirs Laurentides a reçu 7 candidatures en bonne et due forme. Le comité d'évaluation des candidatures a vérifié et validé les 7 candidatures reçues.

Les candidatures reçues sont :

1. Michael Leduc
2. Luc Laurent
3. Charles Contant
4. Paul Chaddock
5. Cynthia Bonenfant-Lingat
6. Vanessa Bernier
7. Catherine Bélanger

Madame Lauzon demande à chaque candidat de se présenter brièvement avant de procéder au vote.

Madame Lauzon explique la procédure pour le vote. Chaque membre présente reçoit un bulletin de vote sur lequel il doit cocher les 6 candidats de leur choix sur un total de 7. Les 6 candidats ayant reçu le plus de votes au total des bulletins conformes seront élus.

Après le premier tour de vote, les cinq candidats suivants sont élus :

Michael Leduc
Luc Laurent
Charles Contant
Paul Chaddock
Cynthia Bonenfant-Lingat

Un deuxième tour de vote est nécessaire puisqu'il y a égalité entre Mesdames Bernier et Bélanger.

À la suite du 2^e tour de vote, le résultat est de nouveau une égalité.

Mme Élane Lauzon consulte le président, M. Michael Leduc. Étant donné que 12 personnes ont droit de vote, M. Leduc décide de s'abstenir de voter afin de briser l'égalité.

Après un troisième tour de scrutin, Mme Vanessa Bernier remporte l'élection.

12. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ne sont pas en élection :

Nom de l'administrateur		Durée du mandat
Poste 2	Louis Paquette	2024-2026
Poste 4	Isabelle Lavallée	2024-2026
Poste 6	Sylvain Benoit	2024-2026
Poste 8	Jacinthe Lussier	2024-2026
Poste 10	Valérie Lefebvre	2024-2026

Sont élus pour un mandat de 2 ans :

Nom de l'administrateur		Durée du mandat
Poste 1	Michael Leduc	2025-2027
Poste 3	Luc Laurent	2025-2027
Poste 5	Charles Contant	2025-2027
Poste 7	Vanessa Bernier	2025-2027
Poste 9	Paul Chaddock	2025-2027
Poste 11	Cynthia Bonenfant-Lingat	2025-2027

13. SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE (ÉLECTION DES DIRIGEANTS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION)

L'assemblée est suspendue à 11h55 afin de permettre au conseil d'administration d'élire ses dirigeants.

14. RETOUR DE L'ASSEMBLÉE, PRÉSENTATION DES DIRIGEANTS ET MOT DE REMERCIEMENT

Réouverture de l'assemblée à 12h04.

Présentation des dirigeants par Mme Élane Lauzon.

Président : M. Michael Leduc
Vice-président : M. Luc Laurent
Trésorier : M. Sylvain Benoît
Secrétaire : Mme Isabelle Lavallée

M. Michael Leduc remercie les membres pour la confiance qu'ils lui accordent en acceptant le renouvellement de son mandat à la présidence.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mercredi 27 août 2025, à 18 h.

15. QUESTIONS ET SUGGESTIONS

Aucune question.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les participants de leur présence à cette assemblée générale annuelle, félicite les élus au conseil d'administration et remercie l'équipe de Loisirs Laurentides. Il souhaite un bon été à tous et à toutes.

Rés. : AGA-2025-06-20-09 Sur proposition de **M. Luc Laurent**, appuyée par **Mme. Valérie Lefebvre**, il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 12 h 05.



Michael Leduc, président de l'assemblée



Lyne St-Jean, secrétaire de l'assemblée

Liste des actions à faire

Assemblée générale annuelle du 20 juin 2025

Actions	Qui	Échéance	Fait ✓
<ul style="list-style-type: none">Demander une soumission sur 3 ans à la firme comptable Papillon et Associés	Élaine	Juillet 2025	✓
<ul style="list-style-type: none">Apporter les changements aux règlements généraux selon l'adoption des amendements.	Élaine	Juillet 2025	✓

Rapport de la présidence



Bonjour à vous toutes et tous,

Je vous souhaite la bienvenue à cette **55e assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentides**, une organisation fondée en 1971 et solidement ancrée dans le développement du loisir, du sport et du plein air dans notre région. C'est avec plaisir que je vous présente mon **huitième rapport**, à titre de président, couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Je me considère privilégié, en tant que président, de pouvoir compter sur des administratrices et des administrateurs d'une qualité exceptionnelle. Conscients de leur obligation fiduciaire envers l'organisation, les membres du conseil d'administration adoptent une approche résolument stratégique dans leurs travaux. Ils s'impliquent activement lors des rencontres régulières et, au besoin, extraordinaires du conseil, ainsi qu'au sein des différents comités statutaires : le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines, le comité de vérification des finances ainsi que le comité communication, marketing et financement.

À cela s'ajoute leur contribution au comité opérationnel du Fonds de l'athlète des Laurentides, ainsi que leur présence dans le milieu à titre de délégués, d'ambassadeurs et de représentants de Loisirs Laurentides lors de divers événements et instances régionales.

À la suite de notre AGA de 2025, le conseil d'administration a été ramené de 13 à 11 administrateurs et administratrices. Je tiens à remercier chaleureusement M. Luc Laurent, vice-président, Mme Isabelle Lavallée, secrétaire, M. Sylvain Benoît, trésorier, ainsi que les administratrices, Mme Vanessa Bernier, Mme Jacinthe Lussier, Mme Cynthia Bonenfant-Lingat et Mme Valérie Lefebvre, qui a quitté son poste pour se joindre à l'équipe opérationnelle.

Je remercie également M. Paul Chaddock, qui a quitté ses fonctions lors de notre dernier conseil d'administration et dont le poste a été comblé par M. Stéphane Chaput, ainsi que M. Louis Paquette et M. Charles Contant.

Votre contribution est essentielle et fait toute la différence. Nous avons terminé l'année financière avec un poste vacant.

Encore cette année, la directrice générale et moi-même avons rencontré plusieurs préfets et directions générales de MRC afin d'échanger sur les services et les retombées de Loisirs Laurentides pour le développement du loisir, du sport et du plein air dans leur communauté.

Au cours de l'année, nous avons versé des fonds à plusieurs organismes des Laurentides qui ont présenté des projets conformes au Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR). Nous avons également soutenu des projets en loisir culturel – volet jeunesse, grâce à une subvention du Secrétariat à la jeunesse. Nous avons toutefois été informés, à notre regret, du retrait du mandat culturel aux URLS encours d'année.

Nous avons poursuivi le versement de plusieurs bourses, à partir de notre Fonds de transport, afin d'appuyer plus de 200 personnes, clubs et groupes scolaires dans leur participation à différentes activités. Dans le cadre du Gala du Fonds de l'Athlète des Laurentides, nous avons également remis plusieurs bourses afin de reconnaître les athlètes de notre région.

Nous avons eu le privilège de reconnaître **un lauréat du Prix Dollard-Morin**, soit M. Christian Berland, figure emblématique du milieu sportif dans les Laurentides. Nous l'avons accompagné à Québec pour la remise de son prix par la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, madame Isabelle Charest.

Loisirs Laurentides est un adhérent de la convention de gouvernance du Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec (RURLS). À titre de délégué du conseil d'administration, j'ai eu l'honneur d'être élu au conseil d'administration du RURLS, où j'agis comme trésorier. Je souhaite également remercier notre vice-président, Luc Laurent, pour son implication dans la vie démocratique du réseau. Merci aussi à Éline Lauzon ainsi qu'à toute l'équipe de Loisirs Laurentides qui participent activement aux travaux du réseau, que ce soit à la Table des directions générales, dans les groupes de travail, les formations ou autres activités qui favorisent le partage des pratiques.

Piloté par le RURLS, le programme Circonflexe, prêt-pour-bouger, permet de rendre accessible gratuitement des équipements sportifs et récréatifs à la population québécoise. Son déploiement dans les Laurentides est entièrement assuré par Loisirs Laurentides, et nous avons célébré l'ouverture de plusieurs points de service au cours de la dernière année.

Je suis heureux de constater que notre membrariat se porte bien, avec un total de 134 membres. Cet indicateur demeure important, puisqu'il reflète notre capacité à mobiliser les acteurs de la région autour de notre mission de promouvoir et de favoriser la pratique du loisir dans les Laurentides.

Un travail important a été réalisé cette année afin de préparer la relève à la direction générale, en vue du départ à la retraite de Mme Élane Lauzon en juin 2026. Accompagnés par une firme externe, nous avons identifié le profil recherché, procédé à l'affichage du poste, rencontré plusieurs candidat.e.s et fait un choix qui permettra d'assurer la continuité de l'organisation.

Le conseil d'administration, avec l'appui de ses comités, a également amorcé un exercice structurant visant à identifier les risques et à mettre en place des stratégies pour les atténuer.

La 60e Finale des Jeux du Québec – hiver 2026, tenue à Blainville et dans les Laurentides, a été un moment marquant pour notre organisation. Cet événement a mobilisé une bonne partie de l'équipe de Loisirs Laurentides, incluant notre directrice générale, qui a siégé au conseil d'administration de la corporation organisatrice.

Par ailleurs, une initiative a été mise en place afin de soutenir la candidature de Mirabel – Laurentides pour l'obtention des Jeux du Canada – hiver 2031. Je suis fier de m'impliquer au sein du comité de mise en candidature et des groupes de travail. Une première phase a été complétée et une seconde sera déposée à l'automne, avec une décision attendue au début de 2027.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de ses comités, a poursuivi la révision de plusieurs politiques afin d'assurer une gestion rigoureuse et actuelle de l'organisation.

Merci Élane pour ton leadership et ton rôle de cheffe d'orchestre. Félicitations à toute l'équipe ainsi qu'à tous les bénévoles qui gravitent autour de Loisirs Laurentides. Vous effectuez un travail remarquable et je suis convaincu que chacun pourra constater, à la lecture du rapport de la direction générale, l'ampleur et la qualité des actions réalisées au cours de la dernière année.

En terminant, merci de la confiance que vous me témoignez comme président. Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre engagement envers Loisirs Laurentides.

Longue vie à Loisirs Laurentides.

Le président, Michael Leduc




RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE 2025-2026

Tableau des rencontres du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à 8 reprises entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Membres du C.A.	C.A. 20 mai 2025	C.A. 20 juin 2025	C.A. / AGA 20 juin 2025	C.A. 27 août 2025	C.A. 28 octobre 2025	C.A. 8 décembre 2025	C.A. 2 février 2026	C.A. 17 mars 2026
BENOIT, Sylvain	X	X	X	X	X	X	X	X
BONENFANT-LINGAT, Cynthia	X	X	X	Absente	X	X	X	X
LAURENT, Luc	X	X	X	X	X	X	X	X
LAVALLÉE, Isabelle	X	X	X	X	X	X	X	X
LEDUC, Michael	X	X	X	Absent	X	X	X	X
LUSSIER, Jacinthe	X	Absente	Absente	X	X	X	X	X
PAQUETTE, Louis	X	X	X	Absent	X	X	X	X
LEFEBVRE, Valérie	Absente	X	X	Absente	X	X	X	
BERNIER, Vanessa	N/A	N/A	X	X	X	X	X	X
CHADDOCK, Paul	X	X	X	X	X	X	X	X
BOUCHARD- DESROCHES, Debbie	Absente	Absente						
CONTANT, Charles	Absent	X	X	Absent	X	X	X	Absent

N/A : la personne ne siégeait pas encore au sein du CA

 : la personne n'était plus en poste au sein du CA

La secrétaire, Isabelle Lavallée




RAPPORT DE LA DIRECTRICE 2025-2026

Tableau des rencontres du COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE 2025-2026

Les membres du comité se sont rencontrés à 3 reprises entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Membres du comité	C.G.É. 5 mai 2025	C.G.É. 14 octobre 2025	C.G.É. 23 février 2026
BENOIT, Sylvain	X	X	X
LEDUC, Michael	X	X	X
LAURENT, Luc	X	X	X
LAVALLÉE, Isabelle	X	Absente	X
LAUZON, Éline	X	X	X
ST-JEAN, Lyne	X	X	X

N/A : la personne ne siégeait pas encore au sein du C.G.É.

 : la personne n'était plus en poste au sein du C.G.É.

La directrice générale, Éline Lauzon



RAPPORT DE LA DIRECTRICE 2025-2026

Tableau des rencontres du comité de VÉRIFICATION DES FINANCES 2025-2026

Les membres du comité se sont rencontrés à 5 reprises entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Membres du comité	C.V.F. 12 juin 2025	C.V.F. 18 août 2025	C.V.F. 7 octobre 2025	C.V.F. 17 novembre 2025	C.V.F. 16 février 2026
BENOIT, Sylvain	X	X	X	X	X
LAURENT, Luc	X	X	X	X	X
LEFEBVRE, Valérie	X	X	X	Absente	
LAUZON, Éline	X	Absente	X	X	X
TARDIF, Chantal	X	X	X	X	X

N/A : la personne ne siégeait pas encore au sein du C.V.F.

 : la personne n'était plus en poste au sein du C.V.F.

La directrice générale, Éline Lauzon




RAPPORT DE LA DIRECTRICE 2025-2026

Tableau des rencontres du comité des RESSOURCES HUMAINES 2025-2026

Les membres du comité se sont rencontrés à 4 reprises entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Membres du comité	C.R.H. 1er mai 2025	C.R.H. 25 septembre 2025	C.R.H. 3 novembre 2025	C.R.H. 11 février 2026
BONENFANT-LINGAT, Cynthia	X	X	X	X
LUSSIER, Jacinthe	X	X	X	X
PAQUETTE, Louis	X	X	Absent	X
TARDIF, Chantal	X	X	X	X
LAUZON, Éline	X	X	X	X
GIRONDIER, Olivier	X	-	-	-
ST-JEAN, Lyne	-	X	-	-
BRISSON, Dominic	-	-	X	-
VIGNEAULT, Marie-Pier	-	-	-	X

N/A : la personne ne siégeait pas encore au sein du C.R.H.

 : la personne n'était plus en poste au sein du C.R.H.

La directrice générale, Éline Lauzon




RAPPORT DE LA DIRECTRICE 2025-2026

Tableau des rencontres du comité de COMMUNICATION, MARKETING ET FINANCEMENT 2025-2026

Les membres du comité se sont rencontrés à 3 reprises entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Membres du comité	C.C.M.F. 17 avril 2025	C.C.M.F. 18 septembre 2025	C.C.M.F. 20 novembre 2025
BRISSON, Dominic	X	X	X
CHADDOCK, Paul	X	X	X
CONTANT, Charles	X	Absent	X
BERNIER, Vanessa	N/A	X	Absente
LEDUC, Richard	X	X	X

N/A : la personne ne siégeait pas encore au sein du C.C.M.F.

 : la personne n'était plus en poste au sein du C.C.M.F.

La directrice générale, Éleine Lauzon




RAPPORT DE LA DIRECTRICE 2025-2026

Tableau des rencontres du comité du FONDS DE L'ATHLÈTE DES LAURENTIDES 2025-2026

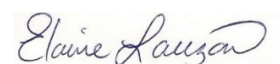
Les membres du comité se sont rencontrés à 4 reprises entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Membres du comité	C.F.A.L. 7 avril 2025	C.F.A.L. 17 septembre 2025	C.F.A.L. 10 novembre 2025	C.F.A.L. 3 février 2026
BOUCHARD- DESROCHES, Debbie	Absente			
CHADDOCK, Paul	N/A	X	X	X
LAURENT, Luc	X	X	-	-
LAVALLÉE, Isabelle	X	X	Absente	X
SAVOIE, Alexandre	X	X	X	X
PETIT, Dominique	X	Absente	X	X
BERNIER, Vanessa	N/A	X	X	X
JALBERT, Marie- Christine	X	X	X	X
GIRONDIER, Olivier	X	X	X	X
CLERMONT, Mélissa	N/A	X	X	
CARDINAL, Sasha	X	-	-	-

N/A : la personne ne siégeait pas encore au sein du C.F.A.L.

 : la personne n'était plus en poste au sein du C.F.A.L.

La directrice générale, Éleine Lauzon



**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT
ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026**

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT
ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subvention - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	14
Annexe B - Auto-financés	14
Annexe C - Autres subventions gouvernementales	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme beaucoup d'organismes à but non lucratif, les produits de UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES comprennent entre autres, les revenus de dons, qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédés d'audit. Par conséquent, notre audit des produits provenant de dons a été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent nous n'avons pu déterminer si les montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et de l'actif net pour les exercices terminés au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons donc exprimé également une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Papillon & Associés inc.

Prévost, le 20 mai 2026

¹ Par Chantal Campeau, CPA auditrice

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	Budget	2026	2025
PRODUITS			
Subvention - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (annexe A)	2 859 470 \$	2 104 416 \$	1 788 217 \$
Auto-financés (annexe B)	509 590	534 233	368 224
Autres subventions gouvernementales (annexe C)	70 250	71 728	88 192
	3 439 310	2 710 377	2 244 633
FRAIS D'ADMINISTRATION			
Abonnements	7 279	4 662	5 183
Achats de matériel	148 832	95 785	243 221
Amortissement des immobilisations corporelles	2 800	2 417	3 024
Assurances	2 500	2 713	2 498
Bourses	196 788	207 564	88 509
Charges sociales	90 150	94 472	92 469
Cotisations et permis	8 182	3 020	1 345
Créances douteuses	-	(25)	1 500
Dépenses de régionalisation	1 209 597	855 641	796 069
Dépenses diverses	37 830	46 172	35 158
Entretien informatique	10 930	9 420	10 853
Entretien local - Nettoyage	4 470	4 170	4 005
Formation	1 000	959	709
Frais contribués	77 490	96 644	11 151
Frais de bureau et fournitures	16 423	13 458	5 107
Frais de déplacement - Administration	9 940	10 899	6 221
Frais de déplacement - Personnel	14 975	11 950	12 780
Frais de poste	900	384	858
Frais de représentation	14 570	9 956	5 634
Frais de réunions	21 675	10 744	24 831
Habillement	27 095	19 944	13 096
Inscriptions	43 655	41 121	8 119
Intérêts et frais bancaires	1 495	1 093	578
Location d'équipements	25 535	22 687	13 686
Loyer	76 235	76 435	74 740
Mission provinciale	22 350	17 300	8 530
Publicité et promotion	45 405	35 140	5 652
Reconnaissance des employés	6 050	6 961	3 078
Réparations d'équipement et de matériel	112 700	30 872	-
Salaires	759 824	688 684	715 603
Services professionnels	85 432	64 080	71 968
Télécommunications	7 350	7 814	7 299
	3 089 457	2 493 136	2 273 474
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	349 853 \$	217 241 \$	(28 841) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	Actifs nets grevés d'affectations internes (note 3)	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2026 Total	2025 Total
SOLDE AU DÉBUT	659 752	17 091	142 157	819 000	847 841
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 923	(2 417)	213 735	217 241	(28 841)
Affectation d'origine interne	110 066	-	(110 066)	-	-
SOLDE À LA FIN	775 741	14 674	245 826	1 036 241	819 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

BILAN

31 MARS 2026

	2026	2025
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	1 514 799 \$	1 715 041 \$
Dépôts à terme	-	475 000
Débiteurs (note 4)	23 924	57 097
Subventions à recevoir	291 226	589 772
Frais payés d'avance	977	3 613
	1 830 926	2 840 523
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE - FAL, À LA JUSTE VALEUR	91 509	88 440
ENCAISSE RÉSERVÉE - FAL	69 126	66 272
DÉPÔTS À TERME, PORTANT INTÉRÊT AUX TAUX DE 2,9 %, ÉCHÉANT EN AVRIL 2027	200 000	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	14 674	17 091
	2 206 235 \$	3 012 326 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	163 049 \$	623 151 \$
Revenus reportés (note 8)	1 006 945	1 570 175
	1 169 994	2 193 326
ACTIF NET		
ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES (note 3)	775 741	659 752
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 674	17 091
NON AFFECTÉS	245 826	142 157
	1 036 241	819 000
	2 206 235 \$	3 012 326 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	217 241 \$	(28 841) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 417	3 024
Variation de la juste valeur des placements	4 209	9 049
	223 867	(16 768)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Variation des dépôts à terme	475 000	-
Débiteurs	33 173	(8 333)
Subventions à recevoir	298 546	(341 574)
Frais payés d'avance	2 636	498
Créditeurs	(460 102)	545 951
Revenus reportés	(563 230)	200 618
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	9 890	380 392
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation de l'encaisse réservée	(2 854)	(12 496)
Variation des placements	(7 278)	1 935
Variation des dépôts à terme	(200 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(210 132)	(10 561)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(200 242)	369 831
ENCAISSE AU DÉBUT	1 715 041	1 345 210
ENCAISSE À LA FIN	1 514 799 \$	1 715 041 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempt d'impôt. Son objectif est de fournir des services de gestion et d'animation aux organismes du milieu impliqués dans des activités sportives ou de loisirs. L'organisme exploite également sous les raisons sociales de Loisirs Laurentides et Fonds de l'athlète des Laurentides.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations faites par la direction portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la valeur des services et des frais contribués. Les résultats réels pourraient différer en raison des incertitudes reliées à la mesure. Ces estimations et hypothèses reflètent les meilleures estimations de la direction selon l'information disponible à la date de clôture.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Lorsque l'organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

Les produits d'exploitation provenant des cotisations, des commandites et des inscriptions, ainsi que les produits provenant des placements tels que les intérêts, les dividendes et les gains sur dispositions sont constatés à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles. Ces services sont présentés dans le résultat de l'organisme à titre de services contribués et frais contribués dans les produits et les charges. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon le taux horaire correspondant au salaire minimum. Les bénévoles ont consacré environ 6 003 heures d'aide cette année (2025 - 378 heures) afin d'assurer la prestation de ces services.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)***Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier et agencement	Dégressif	10 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

3. VIREMENTS INTERNES ET ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Dans les années antérieures, le conseil d'administration a affecté la somme de 659 752 \$ à des affectations internes. Au cours de l'exercice, une somme de 5 923 \$ a été transférée des fonds non affectés aux fonds affectés au fonds de l'Athlète, une somme de 33 020 \$ a été transférée des fonds non affectés au fonds des projets, une somme de 22 012 \$ a été transférée des fonds non affectés au fonds de réserve, une somme de 33 020 \$ a été transférée des fonds non affectés au fonds ressources humaines et une somme de 22 014 \$ a été transférée des fonds non affectés au fonds d'acquisition d'immobilisation.

Le solde des actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne se répartit comme suit à la fin de l'exercice :

	2026	2025
Actifs nets affectés à un fonds de réserve	357 012 \$	335 000 \$
Actifs nets affectés au fonds des projets	138 083	105 063
Actifs nets affectés au fonds de l'Athlète	160 635	154 712
Actifs nets affectés au fonds ressources humaines	81 754	48 734
Actifs nets affectés au fonds d'acquisition d'immobilisations	38 257	16 243
	775 741 \$	659 752 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à des fins non stipulées par affectation sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS

	2026	2025
Comptes à recevoir	9 279 \$	30 101 \$
Intérêts courus	-	8 412
Sommes à recevoir des gouvernements	14 645	18 584
	23 924 \$	57 097 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	46 173 \$	33 978 \$	12 195 \$	13 550 \$
Équipement informatique	17 767	15 288	2 479	3 541
Améliorations locatives	8 150	8 150	-	-
	72 090 \$	57 416 \$	14 674 \$	17 091 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 3,75%, sans garantie ni période précise de renouvellement.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

7. CRÉDITEURS

	2026	2025
Comptes fournisseurs	85 903 \$	523 185 \$
Salaires et autres avantages	65 242	65 496
Sommes à remettre aux gouvernements	11 904	9 470
Frais courus	-	25 000
	163 049 \$	623 151 \$

8. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont constitués de subventions octroyées pour des projets qui n'ont pas été réalisés ou complétés en date des états financiers.

	2026	2025
Centrales d'équipements	655 410 \$	912 713 \$
Soutien au transport en région	202 868	328 975
Kino AP - PAFILR	82 100	151 440
CISSS Projet PA	25 723	8 100
Kino AP - Mesure 1.4	16 079	66 925
Autres	9 873	146
Programme Cycliste averti (TMVPA)	8 312	28 067
Programme SES	6 580	4 000
MCC culturel de base	-	32 000
Programme EX3 Plein air	-	14 028
Programme Plein air	-	13 781
Commandite	-	10 000
	1 006 945 \$	1 570 175 \$

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec les administrateurs au cours de l'exercice :

	2026	2025
Produits		
Services contribués	9 962 \$	5 205 \$
Charges		
Frais contribués	9 962 \$	5 205 \$
Frais de déplacement	5 081 \$	4 342 \$
Frais de représentation	5 465 \$	447 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 103 204 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2027	82 563 \$
2028	20 641 \$

11. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les chiffres du budget n'ont pas été audités.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	Budget	2026	2025
ANNEXE A - SUBVENTION - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT			
Activité physique	776 001 \$	642 253 \$	459 271 \$
Fonctionnement	665 893	665 893	665 893
Plein air	1 272 323	616 913	622 973
Soutien transport en région	113 462	149 746	40 080
Sécurité/intégrité	31 791	29 611	-
	2 859 470 \$	2 104 416 \$	1 788 217 \$
ANNEXE B - AUTO-FINANCÉS			
Articles promotionnels	500 \$	370 \$	- \$
Autres	60 377	32 831	47 829
Commandites	72 000	82 041	44 863
Cotisations	26 000	22 146	26 509
Dividendes	1 000	1 525	1 405
Dons	7 000	59 005	11 892
Gestion de programme	120 348	93 924	103 279
Hébergement	-	-	1 010
Inscriptions	67 025	76 363	27 151
Intérêts	50 000	49 898	67 106
Loyer	300	500	-
Programme Jeux du Québec (Sport Québec)	6 500	6 150	10 800
Restauration	300	1 025	-
Services contribués	77 490	96 644	11 151
Services professionnels	12 750	7 602	6 180
Variation de la juste valeur des placements	8 000	4 209	9 049
	509 590 \$	534 233 \$	368 224 \$
ANNEXE C - AUTRES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES			
Autres	22 250 \$	23 728 \$	38 192 \$
Ministère de la Culture	48 000	48 000	50 000
	70 250 \$	71 728 \$	88 192 \$

AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LOISIRS LAURENTIDES AGA – 15 juin 2026

Texte actuel	Proposition de modification
<p>26. <u>ÉLECTION</u></p> <p>Il y a élection des membres du conseil d'administration une fois l'an, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de la corporation. Dans le but d'assurer une continuité, la moitié des postes seront en élection dans les années impaires (postes 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13) et l'autre moitié des postes dans les années paires (postes 2, 4, 6, 8, 10, 12).</p> <p>Afin d'être admissibles, les mises en candidature doivent parvenir au siège social de la corporation au moins 10 jours de calendrier avant la tenue de l'assemblée générale annuelle et doivent absolument être signées par au moins deux autres membres en règle.</p> <p>Élection par acclamation. Tout en respectant la répartition des sièges requise au sein du conseil d'administration, si le nombre de candidats éligibles est inférieur ou égal au nombre d'administrateurs à élire, ceux-ci sont élus par acclamation.</p> <p>Élection au scrutin secret. Tout en respectant la répartition des sièges requise au sein du conseil d'administration, si le nombre de candidats éligibles est plus élevé que le nombre d'administrateurs à élire, une élection au scrutin secret doit avoir lieu. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au scrutin secret sont déclarés élus. À la fin de la période d'élection, les bulletins de vote sont détruits.</p> <p>Postes non comblés à l'issue de l'élection. À défaut de pourvoir l'ensemble des postes en élection, le conseil d'administration peut pourvoir le ou les postes non comblés pour toute la durée comprise</p>	<p>26. <u>ÉLECTION</u></p> <p>Il y a élection des membres du conseil d'administration une fois l'an, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de la corporation. Dans le but d'assurer une continuité, la moitié des postes seront en élection dans les années impaires (postes 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13) et l'autre moitié des postes dans les années paires (postes 2, 4, 6, 8, 10, 12).</p> <p>Afin d'être admissibles, les mises en candidature doivent parvenir au siège social de la corporation au moins 10 jours de calendrier avant la tenue de l'assemblée générale annuelle et doivent absolument être signées par au moins deux autres membres en règle.</p> <p>Élection par acclamation. Tout en respectant la répartition des sièges requise au sein du conseil d'administration, si le nombre de candidats éligibles est inférieur ou égal au nombre d'administrateurs à élire, ceux-ci sont élus par acclamation.</p> <p>Élection au scrutin secret. Tout en respectant la répartition des sièges requise au sein du conseil d'administration, si le nombre de candidats éligibles est plus élevé que le nombre d'administrateurs à élire, une élection au scrutin secret doit avoir lieu. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au scrutin secret sont déclarés élus. À la fin de la période d'élection, les bulletins de vote sont détruits.</p> <p>Postes non comblés à l'issue de l'élection. À défaut de pourvoir l'ensemble des postes en élection, le conseil d'administration peut pourvoir le ou les postes non comblés pour toute la durée comprise</p>

Texte actuel	Proposition de modification
<p>dans le ou les mandats. Le conseil d'administration procède alors dans le cadre de l'une de ses réunions qui suivent l'assemblée générale annuelle, comme il le fait pour combler une vacance ».</p>	<p>dans le ou les mandats. Le conseil d'administration procède alors dans le cadre de l'une de ses réunions qui suivent l'assemblée générale annuelle, comme il le fait pour combler une vacance ».</p>
<p>37. <u>CONVOCATION ET LIEU</u></p> <p>Le conseil d'administration peut tenir trois types de réunion soient : physique, électronique ou mixte. Trois des quatre dirigeants détermineront, selon les circonstances, le type de réunion appropriée.</p> <p>Les réunions du conseil d'administration sont convoquées par le secrétaire ou la direction générale soit sur instruction du président, soit sur demande écrite d'au moins sept (7) des administrateurs. Elles sont tenues au siège social de la corporation ou à tout autre endroit désigné par le président ou le conseil d'administration ou par l'usage de tout moyen technologique de communication permettant aux administrateurs de communiquer immédiatement entre eux.</p> <p>Il est possible qu'au cours d'une même réunion, certains administrateurs participent à la réunion en personne et que d'autres y participent par un moyen technologique.</p>	<p>37. <u>CONVOCATION ET LIEU</u></p> <p>Le conseil d'administration peut tenir trois types de réunion soient : physique, électronique ou mixte. Trois des quatre dirigeants détermineront, selon les circonstances, le type de réunion appropriée.</p> <p>Les réunions du conseil d'administration sont convoquées par le secrétaire ou la direction générale soit sur instruction du président, soit sur demande écrite d'au moins sept (7) six (6) des administrateurs. Elles sont tenues au siège social de la corporation ou à tout autre endroit désigné par le président ou le conseil d'administration ou par l'usage de tout moyen technologique de communication permettant aux administrateurs de communiquer immédiatement entre eux.</p> <p>Il est possible qu'au cours d'une même réunion, certains administrateurs participent à la réunion en personne et que d'autres y participent par un moyen technologique.</p>
<p>39. <u>QUORUM</u></p> <p>Le quorum pour la tenue des réunions du conseil d'administration est de sept (7) administrateurs. Un quorum doit être présent pour toute la durée des assemblées.</p>	<p>39. <u>QUORUM</u></p> <p>Le quorum pour la tenue des réunions du conseil d'administration est de sept (7) six (6) administrateurs. Un quorum doit être présent pour toute la durée des assemblées.</p>

CONSEIL D'ADMINISTRATION - LISTE DES CANDIDATURES INTÉRESSÉES

5 postes sont en élections

Les conditions d'admissibilités sont simples :

- Être membre de Loisirs Laurentides au 5 juin 2026 ;
- Avoir rempli le formulaire de mise en candidature au plus tard le 5 juin 2026 ;
- Être présent lors de l'AGA.

Voici les candidatures reçues, conformes et en règle :

Nom du/ de la candidat.e	Résumé de la candidature	Membre en règle
Isabelle Lavallée	Enseignante, technique en loisirs, cégep de Saint-Jérôme	Oui
Catherine Bélanger	Directrice des communications et de l'approche citoyenne, municipalité des Mille-Îles	Oui
Cindy Beaulieu	Directrice du service des loisirs (par intérim), municipalité de Val-Morin	Oui
Raphaëlle Morin	Coordonnatrice des programmes, ARLPHL	Oui
Alexandra Gagnon-Tillard	Technicienne en loisirs, cégep de Saint-Jérôme	Oui

Loisirs Laurentides

330, rue De Martigny Ouest, bureau 100

Saint-Jérôme, Québec, J7Y 4C9



450-504-6080



info@loisirslautentides.com



www.loisirslautentides.com